

Avis de constitution

SOCIETE « ELKA CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4,
RUE PAUL LANGEVIN, Lot 289, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELKA CONSTRUCTION »

Objet : COLLABORATION EN ARCHITECTURE,
CONCEPTION DE PLAN, DESIGN D'INTERIEUR,
SUIVI DE CHANTIER, AMENAGEMENT, ASSISTANCE ET
CONSEILS

REALISATION, RENOVATION ET REHABILITATION
D'OUVRAGE ET INFRASTRUCTURE

OPERATION DE PROMOTION IMMOBILIERE,
TRAVAUX D'ELECTRICITE, DE PLOMBERIE ET D'
ETANCHEITE,

CONSTRUCTION METALLIQUE, ALUMINIUM ET
VITRERIE ,

L'EXPLOITATION DE TOUS ETABLISSEMENTS,
ATELIERS, USINES, TERRAINS ET IMMEUBLES

AUDIT – CONSEILS ET ETUDES DE PROJETS. .Et
pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE
4, RUE PAUL LANGEVIN, Lot 289, Ilot 1

Dirigeant(s) M ELMALEH MICHAEL JULIEN ALEXANDRE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11095 du 28/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66269/GTCA/RC/2024 du 28/10/2024

